

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 juin 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1120)

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° CL167

présenté par

M. Rousset, M. Vauzelle, M. Gagnaire, M. Aylagas, M. Beffara, M. Bui, Mme Capdevielle,  
Mme Delaunay, Mme Delga, Mme Françoise Dumas, Mme Erhel, M. Fekl, Mme Got,  
Mme Huillier, Mme Iborra, Mme Le Dain, Mme Lousteau, Mme Maquet, Mme Marcel,  
M. Marsac, M. Verdier et M. Letchimy

-----

**ARTICLE 3**

A l'alinéa 2 de cet article, après les mots « à l'internationalisation des entreprises », insérer les mots :

« à l'orientation, la formation et l'accompagnement vers l'emploi »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le système d'orientation, de formation et d'accompagnement vers l'emploi est globalement inefficace du fait de la multiplicité des intervenants, de l'absence de lien entre les politiques de l'emploi et les politiques économiques et de l'absence d'un pilotage fort de tout cet ensemble.

Cet amendement propose donc de créer les conditions d'un bloc de compétences homogène et cohérent en confiant aux Régions, pivot du développement économique, le pilotage en qualité de chef de file, de l'ensemble de la chaîne orientation, formation, emploi.